



Appel à Projet

2025

☎ 02.99.91.28.65 ✉ mairie@st-jacut-les-pins.fr

Appel à Projet : Aménagement du parvis de la Mairie

La commune de Saint Jacut Les Pins lance un **appel à projet participatif** ouvert à tous les habitants, associations et collectifs locaux pour imaginer et concevoir l'aménagement du **parvis situé de part et d'autre des premières marches de la mairie**. Cet appel à projet vise à revitaliser cet espace public en créant un environnement accueillant et esthétiquement plaisant pour les citoyens et les visiteurs en favorisant les usages partagés (échanges, nature, culture...).

Objectifs du Projet

- **Valorisation esthétique** : Concevoir un espace attrayant et accueillant, en harmonie avec l'identité de la commune.
- **Durabilité et sobriété** : Favoriser l'usage de matériaux durables, de végétaux adaptés au climat local et limitant la consommation d'eau.
- **Entretien raisonné** : Privilégier un aménagement nécessitant un entretien saisonnier léger.
- **Accessibilité** : Garantir un accès confortable et inclusif pour tous, y compris les personnes à mobilité réduite (mobiliers, circulation, etc.).

Dossier à fournir

Les propositions doivent inclure :

1. **Description du projet** : Présentation synthétique (1 à 2 pages) de l'idée, des objectifs et de l'usage prévu (convivialité, végétalisation, animation...)
2. **Plan d'aménagement** : Schéma ou croquis simple illustrant l'agencement du parvis (plantation, mobilier urbain, éléments artistiques, etc.).
3. **Liste des matériaux et végétaux** : Détail des matériaux (bois, gravier, etc.) et plantes proposés, avec une courte justification (résistance, entretien, cycle saisonnier..).
4. **Budget prévisionnel** : Estimation globale des coûts : matériaux, végétaux.
5. **Calendrier indicatif** : Proposition de planning : préparation, réalisation, plantation, installation, mise en service du projet.
6. **Coordonnées du porteur de projet** : Nom, prénom, téléphone, email.

Critères d'Évaluation

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- **Créativité** : Originalité de l'idée et valeur esthétique.
- **Faisabilité** : Réalisme technique et respect du budget.
- **Durabilité** : Intégration de matériaux écologiques et entretien facile.
- **Pertinence** : Adéquation avec les objectifs de la commune (convivialité, partage, valorisation de l'espace).
- **Participation citoyenne** : Implication des habitants dans la conception ou la réalisation.

Dépôts des dossiers

Les personnes ou structures intéressées sont invitées à transmettre leur proposition **avant le 15 septembre 2025** :

- par e-mail à : mairie@st-jacut-les-pins.fr
- ou en main propre à la mairie, à l'attention de la **commission Accueil et Vie sociale**.

La commission procédera à la sélection du projet retenu **le 1er octobre 2025**, pour une mise en œuvre prévue **début novembre**.

Informations Complémentaires

La commune accompagnera les porteurs du projet sélectionné tout au long de sa mise en œuvre, en apportant un soutien technique, logistique et financier (dans la limite du budget municipal).

Pourquoi participer ?

Parce que l'espace public est le vôtre ! Votre créativité, votre regard et votre implication peuvent transformer ce lieu central en un véritable lieu de vie qui nous ressemble.

La mairie est impatiente de découvrir vos idées et de construire, avec vous, un cadre de vie plus beau et plus convivial